

METHODOLOGIE DE LA NOTE DE SYNTHÈSE

« Comprendre et réaliser »

Durée :	3 jours
Lieu :	en vos locaux
Calendrier :	à définir
Groupe :	de 5 à 15 personnes
Public :	Personnes préparant des concours
Formateurs :	Marion Danton , Catherine Le Lay, Marine Pansu

Cette formation est la première partie d'un module comprenant la rédaction de la note de synthèse, intitulée « **Du plan au texte, savoir rédiger des notes de synthèses** ». Les deux sessions peuvent être suivies séparément.

Objectifs

- Comprendre les enjeux et principes de l'exercice qu'est la note de synthèse
- Mettre en œuvre les éléments théoriques

Principes

- Rappel des règles de base de l'écrit
- Acquérir la méthodologie de la note de synthèse
- Développer des réflexes et cultiver la pratique

Pédagogie

- Éléments de connaissances théoriques
- Nombreux exercices (avec leurs corrigés)
- Esprit ludique

METHODOLOGIE DE LA NOTE DE SYNTHÈSE

Programme

Comprendre l'épreuve

- La note de synthèse consiste à analyser un dossier et à en présenter de manière synthétique le contenu complet. C'est une épreuve de concours qui fait une sélection importante parmi les candidats.
- L'épreuve de la note de synthèse nécessite du candidat des qualités de rigueur. Il doit en effet respecter scrupuleusement des contraintes de forme très strictes et faire preuve d'une grande objectivité dans la restitution des idées du dossier. Son avis sur le dossier ne doit jamais apparaître.
- La note de synthèse est un exercice difficile pour beaucoup de candidats. Il importe donc de connaître bien la fonction et les qualités requises pour une réussite.

Règles générales

- **Présentation des documents dans la note de synthèse** : l'ordre de présentation des documents dans la note de synthèse ne compte pas.
- **Obligation de se référer à tous les documents et de les viser** : chaque idée exposée doit être suivie du visa du ou des documents d'où elle est extraite.
- **Interdiction de toute appréciation personnelle** : On ne doit faire état que des seuls documents figurant au dossier. Les connaissances personnelles du sujet traité peuvent être utiles au candidat parce qu'elles éviteront les contresens ou les difficultés de compréhension.
- **Titre de la note de synthèse** : le plus souvent la note de synthèse porte un titre. Il permet de cerner le sujet et de ne retenir que les documents qui s'y rapportent directement.
- **Textes de loi** : lorsqu'ils font partie des documents, il faut bien sûr les viser. Leur exploitation est diverse.
- **Répartition du temps** : l'épreuve de note de synthèse est une opération de gestion du temps. La gestion des différentes phases du travail est essentielle.
- **Rapidité de lecture** : il est impossible de lire « à vitesse normale de lecture » l'ensemble des documents. Cela prendrait 5 heures, soit la totalité de la durée de l'épreuve ! Il faut donc aller très vite, lire parfois « en diagonale ». C'est la difficulté majeure de la note de synthèse.
- **Recensement des idées** : le candidat doit faire la synthèse des idées essentielles contenues dans les divers documents en rapport avec le sujet.